

FAIRE DES PHRASES

Par Claire **BLANCHE-BENVENISTE**

Il nous arrive, dans l'usage commun, d'utiliser des unités typiquement graphiques pour les appliquer indûment à la langue parlée : «il prononce mal les lettres», «il ne met pas le "h" dans "haricot"», «"se mettre en rogne" est un mot affreux», «il fait trop de phrases quand il parle», etc. Certains de ces abus de langage paraissent tout à fait innocents ; d'autres montrent à l'évidence que nous avons tendance à projeter directement les unités graphiques sur le parlé, et à laisser croire qu'il y a réellement, dans le parlé, des objets qui correspondent à des phrases bien délimitées par des équivalents de «points», à des mots bien séparés les uns des autres, voire à des lettres marquant la bonne conformité des mots.

Par exemple, lorsque, avec Colette Jeanjean, nous avons fait une enquête auprès des enfants de 8 à 10 ans sur le thème des Français qui «parlent bien» et de ceux qui «parlent mal», nous avons récolté un résultat surprenant : certains des enfants interrogés nous répondaient que eux-mêmes faisaient partie des gens qui «parlent mal», parce qu'ils parlaient «avec des fautes d'orthographe». Malheureusement, quelques instituteurs semblaient les approuver...

La notion de «phrase» est une de ces notions nettement délimitées par écrit («elle commence par une majuscule et finit par un point») que le sens commun aimerait bien pouvoir retrouver aussi nettement dans la langue parlée spontanée. Et pour enseigner à mettre les marques de ponctuation convenables, il arrive qu'on prenne appui sur l'expérience orale ; on sollicite une intuition ; on tente de montrer qu'il est naturel de découper son discours en unités successives, et qu'on fait naturellement «une pause» quand un sens est achevé. Suivre ce type de procédure, c'est adopter implicitement un principe selon lequel ces unités graphiques ont un fondement naturel ; c'est croire, comme le disait Bolinger (1975 : 156), *«que les phrases ne sont pas de simples artifices d'écriture mais qu'elles ont une réalité psychologique»*.

La question se pose de savoir si l'on peut miser sur une intuition de la «phrase» qui serait antérieure à toute expérience de l'écriture ou s'il s'agit d'un découpage graphique, acquis seulement à partir de l'apprentissage de la langue écrite. Les linguistes et les psycholinguistes ont longuement débattu de cette question, et ce débat ne peut pas être clair, dans la mesure où les linguistes eux-mêmes ne tombent pas d'accord sur une définition de

ce qu'est la «phrase» ni sur le statut à lui reconnaître. Dans les années 1950, Fries avait compté 200 définitions de la phrase et il s'en est évidemment rajouté depuis.

Il me paraît intéressant de rappeler ces discussions, en utilisant les connaissances que nous avons acquises dans le domaine de la langue parlée et dans l'apprentissage de la langue écrite. J'adopterai ici le point de vue qui traite la phrase comme une unité écrite conventionnelle, sans équivalent exact du côté du parlé. Selon ce point de vue, les locuteurs tenus à l'écart de la langue écrite (jeunes enfants, analphabètes et illettrés) n'auraient pas d'intuition naturelle de cette unité. La familiarisation avec la langue écrite imposerait cette unité de «phrase», au point qu'elle ne serait plus perçue comme un artifice graphique mais comme le découpage obligé de toute manifestation de la langue. Dès lors, on s'attendrait à «entendre des phrases» même dans la langue parlée, un peu comme les enfants croient y entendre des «fautes d'orthographe». Si la phrase en arrive à être perçue comme une unité «naturelle», ce serait, comme pour le mot, au titre d'une sorte de «seconde nature», acquise par l'apprentissage de l'écrit.

Je procéderai en trois temps : en rappelant certaines caractéristiques de la phrase écrite ponctuée ; en examinant la possibilité de trouver des phénomènes équivalents dans la langue parlée des conversations ; enfin, en abordant certains aspects de la langue parlée qu'on peut désigner comme «élaborés».

1. Les définitions appliquées à la langue écrite

1.1. Les trois niveaux de définition de l'unité

Dans la plupart des définitions fondées sur la pratique de l'écrit, on retrouve l'idée que la phrase est à la fois une unité de sens, une unité de syntaxe et une unité d'intonation¹. Il y a quantité de nuances sur ce qu'on doit entendre par «unité» dans ces trois domaines.

L'unité de «sens» a souvent été posée non seulement comme une donnée sémantique mais aussi comme une unité psychologique (Marouzeau, 1951), voire pragmatique : dans la douzième édition du *Bon usage* (1986 : 293), «la phrase est l'unité de communication linguistique». Pour cerner la notion d'autonomie qu'entraîne l'idée d'«unité», on a utilisé la notion héritée de l'*oratio perfecta* des grammairiens latins : le sens délimité par la phrase doit être «complet» ou «achevé». Cela a pu mener à l'idée que les interrogatives, comme «Qui est là ?», n'ayant pas un sens complet du fait qu'elles exigent une réponse, n'étaient pas à proprement parler des «phrases» (L. Bouquiaux et J. Thomas, 1979).

Pour la syntaxe, la notion d'unité impose qu'il y ait une construction grammaticale «complète», ce qui n'est pas simple à définir ; c'est pourquoi la définition canonique repose sur un type syntaxique particulier, dans lequel on peut mesurer la «complétude», comportant un «sujet» et un «prédicat verbal». Ainsi, dans cet exemple de Flaubert (cité par J. Drillon, 1991 : 86) :

1. Il faut rappeler que la grammaire générative transformationnelle ne donne pas de définition de la phrase, parce qu'elle la considère comme un axiome de départ. N. Chomsky a affirmé à plusieurs reprises (cf. 1977 par exemple) que «la grammaire générative est une grammaire de la phrase» (en l'opposant à une grammaire de texte).

Antoine est seul, assis sur le banc, occupé à faire ses paniers.

on a une phrase canonique ; en revanche dans cet autre exemple du même passage :

A l'horizon, le désert.

l'analyse classique verra une phrase elliptique, dans laquelle il convient de rétablir un verbe.

Pour l'intonation, on invoque un ensemble de facteurs accentuels, mélodiques et de pauses, et en particulier une intonation «fermante» ou «finale» qui délimiterait la «phrase» en en marquant la fin. Ces facteurs de nature phonique joueraient un rôle même dans la lecture silencieuse, pour indiquer des délimitations, et permettre des «respirations». Dans une lecture à voix haute, le lecteur entraîné peut effectivement marquer par une intonation «basse» et un arrêt de la voix les délimitations de phrases marquées par les «points» ; il y en a trois dans ce texte de A. Vialatte (cité par J. Drillon, 1991 : 135) :

Il ne cessera que le jour où la Terre, qui tourne à une vitesse terrible, sera usée par le frottement. Son rayon diminue chaque jour. Chaque jour rapproche donc l'homme du centre de la Terre.

Mais ce découpage, typique de la lecture des textes, ne correspond pas nécessairement à la façon de prononcer des énoncés quand on n'est pas en situation de lecture. «*S'il est vrai que nous marquons des pauses lorsque nous lisons à voix haute, remarque Halliday (1990 : 39), ces pauses sont une caractéristique particulière liée à cette activité de lecture².*»

Quels que soient les raffinements apportés à la définition de ces trois types d'unités, ce qui importe avant tout, c'est que la définition de la phrase implique généralement une coïncidence entre les trois niveaux, de «sens», de «syntaxe» et d'«intonation». Idéalement, il y aurait «phrase» quand les délimitations des trois niveaux peuvent se superposer.

On peut facilement montrer que cette superposition entre les trois niveaux fonctionne pour les modèles de phrase écrite les plus conformes, mais qu'il y a aussi quantité d'exemples qui s'écartent du modèle idéal. On devrait donc envisager l'unité de la «phrase» non comme une catégorie aux arêtes bien tranchées, mais ainsi que le propose M.-J. Reichler-Béguelin (1990) à la façon d'un «prototype». Ces prototypes, caractéristiques des unités du «savoir pratique» (à la différence des unités du savoir scientifique), ont des réalisations qui s'écartent considérablement des exigences posées par le modèle exemplaire.

Le découpage graphique de la phrase ponctuée peut montrer, par rapport au sens et à la syntaxe, deux sortes de décalages : un «sous-découpage» ou un «sur-découpage».

1.2. Les «sous-découpages»

La marque graphique du «point» impose parfois une délimitation qui coupe l'énoncé en morceaux plus petits que ne l'indiquent les limites de la

2. Je propose ici une traduction approximative de ce passage, cette œuvre importante de Halliday n'étant malheureusement pas traduite en français.

syntaxe. On en trouve de nombreux exemples dans les écrits et particulièrement dans la presse contemporaine³ ; voici des exemples pris dans un journal de sports :

— Le point sépare un verbe «vivre» de son complément de lieu «sur une autre planète» :

Oui, c'est curieux parce que j'ai l'impression de vivre une autre vie. Sur une autre planète.

— Le point sépare un verbe («il choisit») de son complément de manière :

Et quarante ans plus tard, il choisit sa voie, sa vie. Définitivement.

ou de son complément en «pour» :

Dub a rêvé plus encore. De se faire une petite place dans ce monde-là. Pour jouer. Pour apprendre aussi.

— Il sépare un antécédent de sa relative :

Contrôle, pivot, deux défenseurs pris à contre-pied, tir. Qui ricoche sur le poteau et rentre. Nancy gagne la coupe de France. Que Valéry Giscard d'Estaing remet au capitaine Platini.

Dans tous ces cas, la phrase graphique marquée par un point final impose à la lecture des séparations par des pauses et par des changements d'intonation ; et cependant la syntaxe (et le sens qui lui est attaché) se poursuit malgré la frontière du point. Effets de syncope ? Certainement. Exemples isolés ? Non. Le procédé est actuellement très répandu, et pas seulement dans les journaux sportifs. *Le bon usage* (§ 118) en cite des exemples littéraires :

On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmillière, et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans paniquer. Sans espoir. Sans désespoir. Comme par devoir. (Saint-Exupéry)

Cette pratique met en défaut toute définition catégorielle de la phrase, fondée sur une superposition de trois niveaux.

1.3. Les «sur-découpages»

La marque graphique du point impose un regroupement en une seule unité-phrase, pour des morceaux qui pourraient former plusieurs unités distinctes. Voici un exemple de Henri Michaux, dans lequel une suite de six constructions verbales, qui pourraient former autant de «phrases syntaxiques», est découpée en trois phrases graphiques (et on pourrait imaginer encore d'autres découpages) :

Il bat de l'aile, il s'envole. Il bat de l'aile, il s'efface. Il bat de l'aile, il réapparaît. (*La Vie dans les plis*)

Quel statut donner à ces morceaux syntaxiques comme «il bat de l'aile», qui pourraient être autonomes, et qui pourraient donc être des «phrases» sur le plan grammatical ? On les appelait autrefois des «propositions juxtaposées» ; actuellement, certains grammairiens (cf. *Le bon usage*, § 121, 2°) y verraient plutôt des «sous-phrases», ce qui montre bien la primauté du découpage purement graphique. C'est au niveau graphique de la ponctua-

3. Moussa Daff a soutenu une thèse sur ce sujet en 1986, et les exemples de journal sportif cités ici sont puisés dans son travail.

tion qu'un morceau d'énoncé mérite d'être désigné comme phrase ou moins que phrase. La relation entre cette unité graphique et la complétude du sens et de la syntaxe est abandonnée. Les «sur-découpages» graphiques empêchent de faire coïncider les trois niveaux, comme le voudrait la définition qui s'appuie sur le modèle idéal de la phrase.

2. Les définitions appliquées à la langue parlée

2.1. Dans la langue parlée des conversations

Il faut tout d'abord signaler que les points qui marquent la fin des phrases écrites n'ont aucune correspondance régulière avec des pauses dans la langue parlée de conversation. Tous les observateurs sont d'accord : il y a par oral des marques audibles de «fins d'énoncés», mais ces marques ne sont pas faites de silences. Citons Halliday (1990 : 39) :

Dans le parler naturel, les pauses ne sont généralement pas associées avec des frontières grammaticales [...]. Il est très rare qu'il y ait la moindre pause à une frontière grammaticale ou phonologique. La «frontière» entre un morceau d'énoncé et un autre est un concept analytique. La frontière qui sépare un groupe tonal d'un autre est un phénomène complexe, fait de mélodie et de rythme, signalé surtout par un changement dans le contour mélodique, et qu'on ne peut pas situer à un moment précis dans le temps. La pause, lorsqu'elle existe, n'est qu'une option supplémentaire.

Ce qui provoque en français «un effet de fin d'énoncé», c'est l'accent final «qui frappe la dernière syllabe d'un groupe intonatif» (P. Mertens, 1991 : 173), qui offre des particularités que n'ont pas les autres syllabes accentuées. La plupart des phonéticiens estiment que le ton «ultra-bas» correspond à la «frontière intonative maximale». Dans cet extrait d'une interview de R. Barthes par J. Chancel, on trouvera deux «frontières maximales», qui délimitent oralement l'équivalent de deux «phrases», à peu près comme on s'attendrait à en trouver par écrit :

Vous avez dit un jour que la littérature allait à sa perte. C'était un mot ou vous le pensez vraiment ?

Vous avez dit un jour que la littérature (*ton haut, frontière secondaire*)

allait à sa perte (*ton ultra-bas, frontière maximale*)

c'était un mot (*ton allant du bas vers le haut, frontière secondaire - pause -*)

ou vous le pensez vraiment (*ton ultra-bas, frontière maximale*)

Il y a une pause dans cette séquence, après «c'était un mot», mais elle ne coïncide pas avec les frontières maximales ; elle se trouve après une frontière secondaire, entre «un mot» et «ou vous le pensez vraiment». Les pauses peuvent se trouver entre un verbe et son complément, ou entre deux éléments d'une hésitation («de/de»), comme on le voit dans cet autre exemple, prononcé par R. Barthes, qui comporte une seule frontière maximale, à la fin de l'extrait ; les pauses sont représentées par des barres obliques :

/il y a / des intellectuels / il y a / des professeurs / il y a des gens / qui écrivent mais selon un statut souvent un peu honteux / et euh cela / désigne l'espèce de / de force qui mine l'institution littéraire certainement (*frontière maximale*)

D'autre part, il est clair que les frontières intonatives ne correspondent pas strictement avec les frontières syntaxiques. Par exemple, on trouve la même frontière (*ton haut, frontière secondaire*) à la fin d'une phrase interrogative : «Cette notoriété, la méritez-vous ?» et entre le «pourquoi» et le

«vous êtes» d'une autre interrogative (P. Mertens, 1992 : 27) :

Cette notoriété, la méritez-vous et savez-vous pourquoi vous êtes à ce point célèbre
parmi les jeunes ?
cette notoriété la méritez-vous (*ton haut, frontière secondaire*)
et savez-vous pourquoi (*ton haut, frontière secondaire*)
vous êtes à ce point célèbre (*ton bas, frontière secondaire*)
parmi les jeunes (*ton ultra-bas, frontière maximale*)

Si les frontières intonatives coïncidaient avec celles de la syntaxe, le «pourquoi» ne devrait pas être isolé de «vous êtes à ce point célèbre».

On retrouve, dans la langue de conversation, les décalages entre intonation et frontières syntaxiques, avec des «sous-découpages» et des «sur-découpages» analogues à ceux que signalent certaines pratiques du point à l'écrit⁴. Voici des «sous-découpages», où un accent final (*ton ultra-bas*) sépare un verbe d'une séquence en «parce que...» :

quand je sors de la consultation je suis euphorique (*ton ultra-bas, frontière maximale*)
parce que j'ai aimé être avec les gens (*ton ultra-bas, frontière maximale*)

ou les termes d'une énumération :

rien ne se fait dans la vie sans la peur (*ton ultra-bas, frontière maximale*)
sans la peur ou sans la colère (*ton ultra-bas, frontière maximale*)

Voici l'exemple d'un «sur-découpage», dans lequel le découpage intonatif fournit une seule grande unité, là où on peut aisément découper quatre unités syntaxiques qui pourraient faire autant de «phrases» :

mais à quarante ans souvent les enfants sont grands (*frontière secondaire*)
ils sont partis (*frontière secondaire*)
les divorces c'est archi-fréquent (*frontière secondaire*)
donc c'est vrai que souvent les femmes sont seules (*frontière maximale*)

Ici le schéma intonatif «couvre» un domaine plus vaste que celui de l'étendue syntaxique de la phrase canonique.

2.2. La langue parlée des productions élaborées

Il faut rappeler ici quelques évidences. La langue parlée des conversations n'est pas prévue en fonction d'une écriture, ni *a fortiori* en fonction des signes de ponctuation de la langue écrite. Le découpage en phrases qu'impose la ponctuation ne peut s'appliquer qu'à des productions de langage qui sont prévues en fonction d'une certaine représentation. Il faut en quelque sorte qu'elles soient, dans leurs organisations mêmes, «pré-découpées», ou du moins «pré-découpables». Cela implique qu'on ne peut pas partir du langage parlé «spontané» pour fonder l'intuition du découpage en «phrases» de l'écrit.

Lorsqu'on étudie des productions orales de conversation, il arrive qu'on rencontre des énoncés qu'il serait délicat de ponctuer convenablement. Ce sont généralement des tournures qu'on pourrait parfaitement mettre par écrit, comme on le fait lorsqu'on en donne des transcriptions, mais que l'on rencontre de fait peu souvent dans les textes écrits. Citons, par exemple (et sans ponctuation), des tournures avec des compléments antéposés au verbe :

- à mourir des discussions entre femmes on avait (Lash, 937)
- un verre de sangria par personne ils donnaient (Mousset A., 22,8)

4. Les exemples qui suivent m'ont été communiqués par F. Sabio.

L'intonation indique qu'il y a une frontière très nette (du type «intonation finale») à la fin du groupe complément ; cependant, il serait difficile d'en tenir compte dans la ponctuation⁵ :

- A mourir, des discussions entre femmes ; on avait
- Un verre de sangria par personne ; ils donnaient

Il serait également difficile de proposer une bonne ponctuation pour des exemples de la langue de conversation auxquels on ne pourrait pas appliquer une analyse en «propositions» liées par des relations classiquement répertoriées. Dans l'exemple suivant, on a un verbe «j'ai entendu» suivi, sans rupture intonative, par une sorte de complément «ça a fait comme quand on tire un fusil de chasse», qu'il serait difficile de représenter dans une phrase ponctuée. On trouve dans ce même exemple une hiérarchie de propositions en «quand...» qui s'emboîtent les unes dans les autres, et l'on serait bien en peine de représenter graphiquement cet emboîtement :

- (quand on tire (quand on est dehors (quand on se promène))) •

oui je roulais à un quatre-vingt dix même un bon cent et et j'ai entendu ça a fait comme comme quand on tire un fusil de chasse quand on est dehors quand on se promène que quelqu'un qu'un chasseur tire (Lic 92, Gaudin 4, 12)

À l'opposé de ces usages de conversation, il existe des domaines où la ponctuation s'applique aisément : ce sont ceux de la langue «élaborée», et particulièrement ceux de la poésie. Plusieurs auteurs⁶ ont remarqué qu'il existe une «homologie» (le terme est de P. Garde) entre des unités linguistiques comme le mot, la proposition et la phrase, et des unités de formes poétiques comme la «mesure», le vers et la strophe. P. Garde en donne une démonstration convaincante, fondée sur plusieurs traditions linguistiques. Pour le français, il prend des exemples de Racine, où l'on voit que, systématiquement, les vers sont divisés en deux mesures (délimitées ici par des barres obliques), qui contiennent chacune deux «mots pleins» ; chaque vers correspond à une proposition ; chaque groupe de quatre vers correspond à une phrase.

Dans un mois /, dans un an / comment / souffrirons-nous /,
Seigneur /, que tant de mers / me séparent / de vous /,
Que le jour / recommence / et que le jour / finisse /
Sans que jamais / Titus / puisse voir / Bérénice ? /

Pour P. Garde, la scansion des vers classiques représente «une sorte d'image grossissante des structures linguistiques». Dans ce domaine, le découpage en unités est prévu par la structure même du texte ; la phrase s'y laisse aisément représenter.

Le développement historique de la ponctuation nous montre la même relation. G. Nunberg estime que la ponctuation moderne en «phrases», à la façon dont nous la concevons aujourd'hui, se met en place entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, en transposant à la prose des habitudes de découpage issues de la tradition poétique, au moment où recule l'emploi des formes poé-

5. Drillon (1991 : 227) rappelle que, selon la bonne règle de ponctuation, «on ne met pas de virgule lorsqu'on antécipose un complément direct ou indirect».

6. Cf. Halliday 1985 : 5 ; Nunberg 1990 : 132 ; P. Garde 1991.

tiques. Dans les premiers textes imprimés, la délimitation des phrases est encore très différente de la nôtre ; il ne s'agit pas seulement de la ponctuation, mais de la façon dont les unités sont conçues.

Cela ne veut pas dire que le découpage en unités de «phrases» soit nécessairement lié à de l'écrit ; il peut exister chez des analphabètes qui auraient une représentation très forte, par oral, des formes littéraires (et surtout poétiques) de leur langue. On a pu observer que, pour de jeunes enfants qui savaient encore à peine écrire, il était plus facile de ponctuer le texte des contes conventionnels que ceux des conversations. Comme le note A. Tebeovsky (1991 : 166) :

Dans les contes, si la construction commence par un verbe de temps ou de lieu, qui indique un changement de scène et d'épisode, cela agit comme un indicateur marquant qu'il s'agit d'une unité différente et qu'on doit mettre une majuscule.

En suivant ces pistes, on peut penser que le découpage en «phrases» se fait bien à partir de productions orales qui sont «prévues» pour recevoir un tel découpage, et non à partir des productions orales du «langage naturel», comme celui de la conversation. Le découpage implique qu'on prête une attention très grande à la forme du langage utilisé, et qu'on puisse en évaluer les différentes possibilités de délimitations. Sur du langage de conversation, la chose est rarement possible.

3. Conclusion

Ce rapide survol des problèmes posés par la phrase, était orienté vers l'idée qu'il ne s'agit pas d'une réalité psychologique antérieure à l'exercice de l'écriture. Il aboutit à une conclusion assez radicale.

La phrase apparaît nettement comme une unité du domaine graphique ; dans son domaine, elle ne peut pas être définie comme une catégorie à propriétés strictes ; on doit plutôt la concevoir à la façon d'un prototype.

Elle n'a pas d'équivalent dans la langue parlée des conversations et il est illusoire de faire appel à une intuition qui permettrait de la transposer de l'oral vers l'écrit.

La plupart des linguistes qui se sont intéressés à la description des langues parlées⁷ ont renoncé à utiliser la notion de «phrase» comme unité de description. Certains d'entre eux, comme A. Berrendonner et M.J. Reichler-Béguelin (1990) ont eu sur ce point un jugement sévère :

Une théorie immanentiste de l'énoncé n'a que faire de notions confuses comme le mot et la phrase qui, pour rendre compte de faits considérés traditionnellement comme pertinents, ne sont pas des moyens de modélisation recevables. (p. 134)

Si ces opinions sont fondées, dire que «nous parlons en faisant des phrases» serait alors aussi absurde que dire que nous parlons en faisant des fautes d'orthographe.

Claire BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence

7. Cf. Halliday, Berrendonner, Reichler-Béguelin, Blanche-Benveniste et alii.

Bibliographie

- BERRENDONNER, A. (1991) : «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de Linguistique* n° 21, pp. 25-36.
- BERRENDONNER, A. et REICHLER-BÉGUELIN, M.J. (1989) : «Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique», *Langue française* n° 81, pp. 99-125.
- BLANCHE-BENVENISTE, CL. et JEANJEAN, C. (1986) : *Le français parlé. Edition et transcription*, Paris, Didier-Erudition.
- BLANCHE-BENVENISTE, CL., BILGER, M., ROUGET, Ch. et Van den EYNDE, K. (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du CNRS.
- BOLINGER, D. (1975) : *Aspects of Language*, New York, Harcourt.
- BOUQUIAUX, L. et THOMAS, J. (1979) : *Description des langues sans tradition écrite*, Paris, SELAF.
- CHOMSKY, N. (1977) : *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Paris, Seuil.
- DAFF, M. (1986) : *L'analyse syntaxique, la ponctuation et la phrase nominale dans la presse écrite contemporaine. Applications à des exemples d'un journal sportif contemporain*, Thèse de 3ème cycle, Université de Provence.
- DRILLON, J. (1991) : *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard (coll. «Tel»).
- GARDE, P. (1991) : «Isomorphisme linguistique et linguistico-métrique», *Travaux* n° 9 (*Le langage poétique : métrique, rythmique, phonostylistique*), Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, pp. 57-78.
- GREVISSE, M. (1986) : *Le bon usage*, Douzième édition refondue par A. Goosse, Paris, Gembloux, Duculot.
- HALLIDAY, M.A.K. (1990) : *Spoken and Written Language*, Oxford, Oxford University Press.
- MAROUZEAU, J. (1951) : *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris.
- MERTENS, P. (1990) : «L'intonation», in Blanche-Benveniste et alii, pp. 159-176.
- MERTENS, P. (1991) : «Accentuation, intonation et morphosyntaxe» (Communication à Paris-VII).
- NUNBERG, G. (1990) : *The Linguistics of Punctuation*, Stanford/Palo Alto, CSLI, Lecture Notes n° 18.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.J. (1990) : «Conscience du sujet parlant et savoir du linguiste», in R. Liver, I. Werlen et P. Wundeli (eds.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprache. Festschrift Rudolf Engler*, Tübingen, Gunter Narr.
- TEBEROVSKY, A. (1992) : *Apprendiendo a escribir*, Cuadernos de Educación n° 8, Barcelona, ICE, Hersori Editores.